

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07IUH2C/2023

Le **31/07/2023 à 12h00** il sera procédé au siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Sise 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Mers Sultan, Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° **07IUH2C/2023** concernant « **Travaux de la Construction de la Buvette des Etudiants et Espace Sante et Surélévation du Bloc Administratif au Sein de l'ENSET** » en lot **Unique**

- Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'article 6 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021.
- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : **33 000.00 DHS TTC (Trente Trois Mille dirhams)**.
- L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de : **2 219 114,40 (Deux Millions Deux Cent Dix Neuf Mille Cent Quatorze Dirhams et Quarante Centimes TTC)**.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 131 du règlement du 25 mars 2015 relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca, et l'article 10 de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 14/12/2021 précité.
 - *NB : Tout plis envoyés via courrier recommandé avec accusé de réception ou bien déposé contre récépissé ou remis au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance sous forme papier sera écarté.*
 - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
- Certificat de qualification et de classement

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
A	A2 et A5	4

NB : Les candidats devront joindre obligatoirement la copie certifiée conforme à l'original de qualification et de classification du Ministère de l'équipement et de transport.

Une visite collective des candidats au local du centre situé à L'Ecole Normale Supérieure de L'Enseignement Technique Mohammedia est prévue le 17/07/2023 à 10h00.

